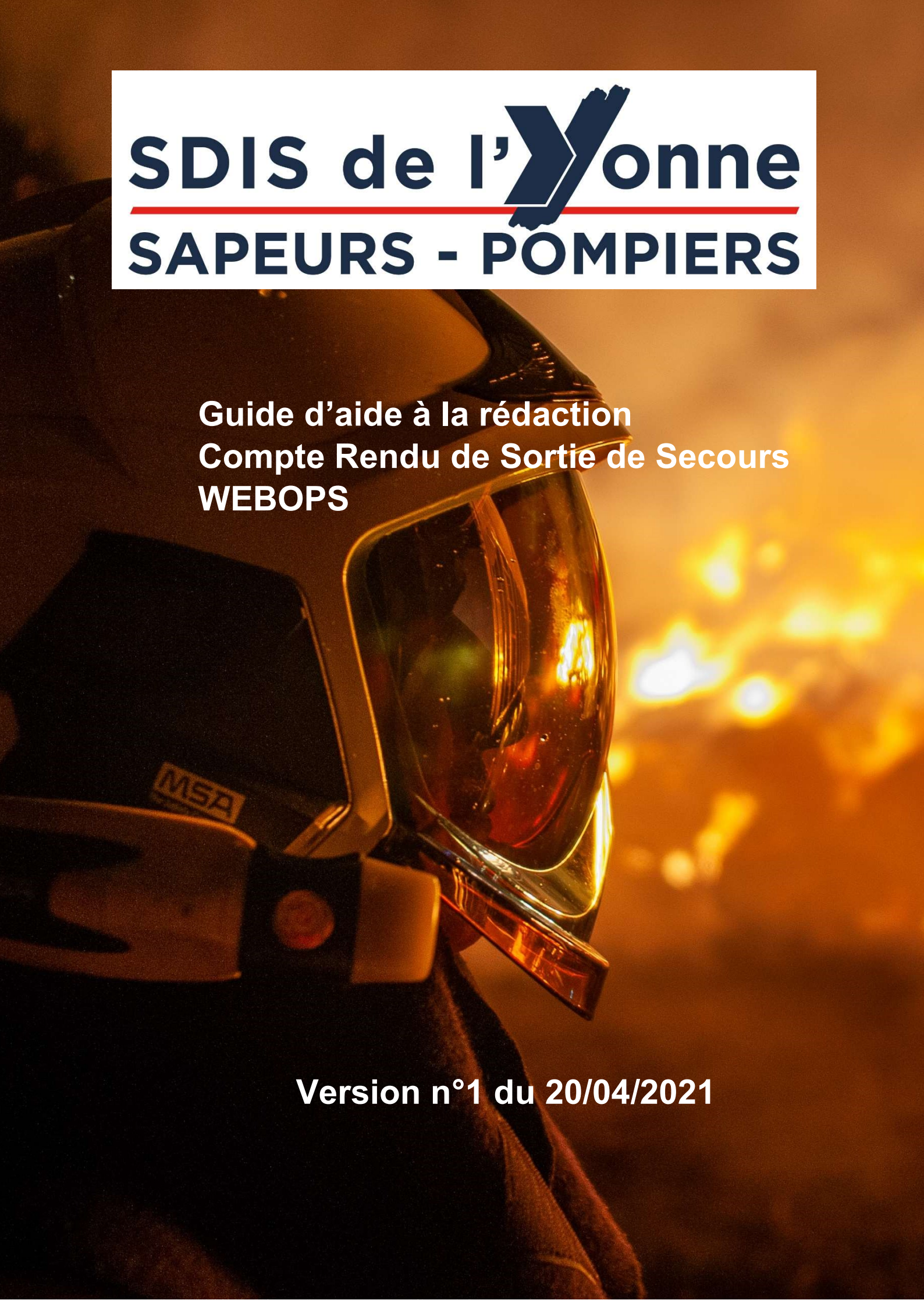




SDIS de l'onne

SAPEURS - POMPIERS

**Guide d'aide à la rédaction
Compte Rendu de Sortie de Secours
WEBOPS**

Version n°1 du 20/04/2021

Table des matières

Préambule	3
Définitions	3
Le CRSS	3
POURQUOI remplir le CRSS ?	3
QUAND remplir le CRSS ?	3
QUI doit le remplir ?	3
CREER un CRSS sur Webops	5
COMMENT remplir un CRSS	10
Identification	13
Déroulement	14
Intervention	15
Victimes	16
Engins	17
Effectifs	18
Divers	20
Compte-rendu	21
ANNEXES	22
Annexe 1 - Exemples de choix de nature réelle d'intervention	22
Annexe 2 - Listes des natures d'intervention WebOps (les natures grisées ne sont plus à utiliser).	23
Annexe 3 - Exemples de compte-rendu CRSS	30

Préambule

Utilisé depuis 2014, l'application WebOps a permis l'informatisation des rapports et une meilleure gestion des indemnités des sapeurs-pompiers volontaires.

Au-delà de cette gestion, toutes les informations recueillies sont sources d'information, notamment opérationnelle, et peuvent faciliter les retours d'expérience.

Les données à renseigner méritent d'être éclaircies. Elles complètent les informations transmises au CTA/CODIS au cours de l'intervention dans les différents messages et status.

Enfin, ces données sont parfois demandées en cas de contentieux. Elles sont ensuite archivées.

Définitions

Le CRSS

Un compte-rendu de sortie de secours ou « CRSS » est un document administratif et juridique, obligatoire, rédigé à l'issue de chaque intervention et contenant des informations relatives au SDIS, aux autres intervenants et aux victimes.

POURQUOI remplir le CRSS ?

- Pour rendre compte du déroulement de l'intervention.
- Pour disposer de données fiables sur l'activité opérationnelle.
- Pour indemniser les agents.
- Pour protéger le SDIS, les intervenants et la victime.
- Pour valoriser l'action du service.

QUAND remplir le CRSS ?

Chaque intervention génère un CRSS. Celui-ci doit être renseigné à l'issue, de façon complète et précise.

QUI doit le remplir ?

Le COS

La conduite d'une opération de secours relève du Commandant des Opérations de Secours. Le COS est le représentant du directeur départemental des services d'incendie et de secours sur intervention. De retour en centre d'incendie et de secours, il est responsable de la rédaction du CRSS de l'intervention.

- Pour les interventions engageant un seul véhicule, le chef d'agrès est le COS.
- Si plusieurs engins sont présents sans engagement de la chaîne de commandement, le COS est le chef d'agrès le plus ancien dans le grade le plus élevé (ex : VSAV + VTU).
- Quand un ou plusieurs officiers de la chaîne de commandement sont présents, la fonction de COS revient à l'officier le plus gradé dans la fonction de commandement la plus élevée.

MOYENS SUR LES LIEUX	COS et RESPONSABLE DU CRSS
1 seul engin	Chef d'agrès de l'engin
Plusieurs engins du même centre	Chef d'agrès le + ancien dans le grade le + élevé
Plusieurs engins de centres différents	Chef d'agrès le + ancien dans le grade le + élevé
Chef de groupe	Chef de groupe
Chef de colonne	Chef de colonne
Chef de site	Chef de site

Le COS est assisté dans la rédaction du CRSS par les chefs d'agrès des engins qui sont intervenus. Chacun d'entre eux lui transmet les informations concernant sa sortie de secours.

En présence de victime, le chef d'agrès du VSAV renseigne les éléments sur la ou les victimes qu'il a prises en charge dans l'onglet « Victimes », en plus de la fiche bilan secouriste.

En cas d'engagement d'engins de centre différents, plusieurs rédacteurs renseigneront les CRSS pour une même intervention.

Le chef de centre

Le chef de centre est garant de l'activité opérationnelle de son centre de secours. Il s'assure de la rédaction des CRSS par les chefs d'agrès et COS de son centre. Une fois cette vérification effectuée, il doit clôturer chaque CRSS.

Le service opérations du GPO

Une fois les CRSS validés, les CRSS sont traités et contrôlés par le groupement préparation et opérations, puis transmis au groupement administratif et financier qui déclenche le paiement des indemnités.

CREER un CRSS sur Webops

Pour avoir accès à WebOps, les identifiants sont demandés par le chef de centre pour son agent auprès des administrateurs ANTIBIA.

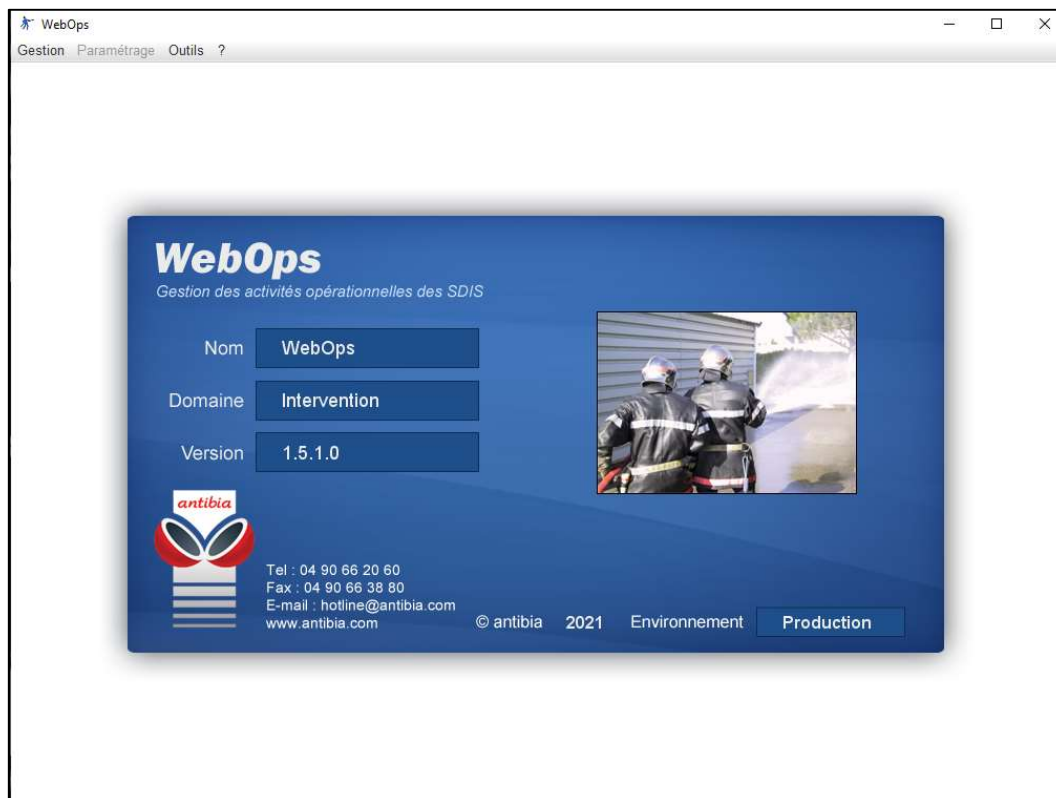
Le CRSS doit être généré uniquement après la rentrée du dernier véhicule du CIS.

- Cliquer sur l'icône « WebOps » sur l'écran de l'ordinateur. La fenêtre suivante doit s'afficher :

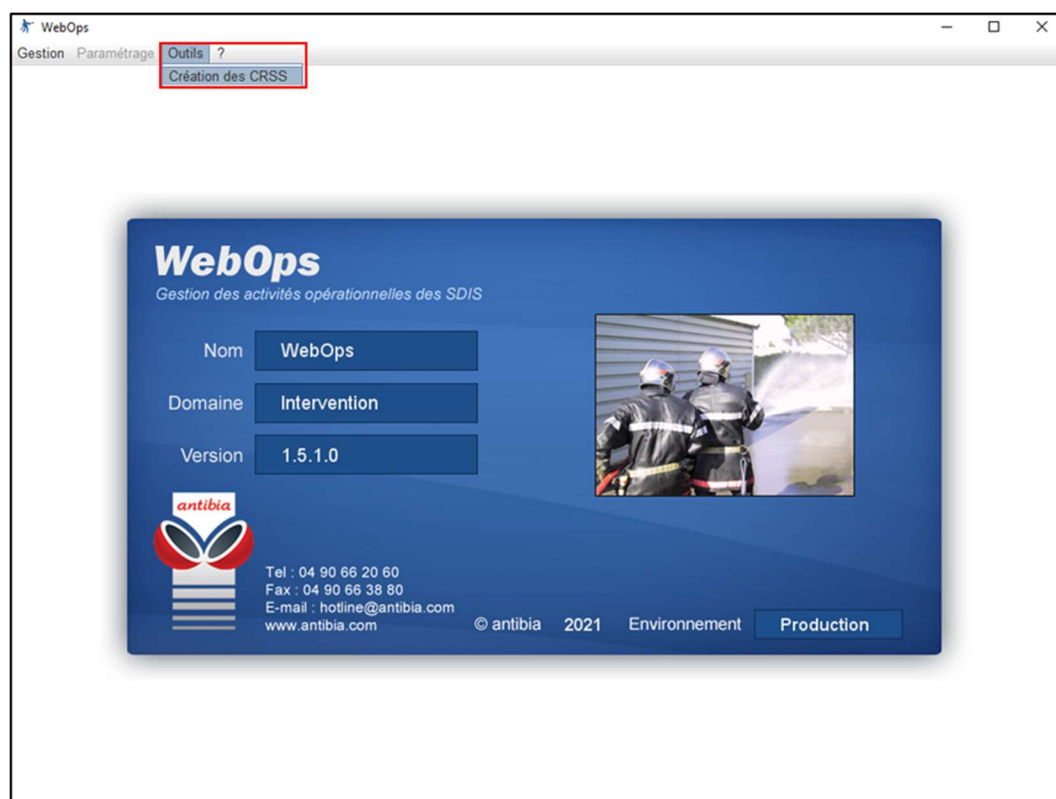
A screenshot of a web application window titled "WebOps - Identification". The window has a standard Windows-style title bar with a close button (X) in the top right corner. Inside the window, there are two text input fields: "Nom" (Name) and "Mot de passe" (Password). To the right of the "Nom" field is an eye icon, and to the right of the "Mot de passe" field is a key icon. Below these fields is a blue button with a white information icon (i) and the text "Entrez vos informations d'identification, puis validez." (Enter your identification information, then validate). At the bottom of the window are two buttons: "Valider" (Validate) with a blue right-pointing arrow icon, and "Annuler" (Cancel) with a blue circular icon containing a white X.

- Entrer votre « Nom » et votre « Mot de passe » puis « Valider » sur la fenêtre Identification.

- La page d'accueil s'ouvre :



- Cliquer sur l'onglet « Outils » puis sur « Création des CRSS » :



- La fenêtre « Création des CRSS » s'ouvre et recherche les interventions :

WebOps

Gestion Paramétrage Outils ?

Création des CRSS

N° d'alerte	N° de CRSS	Centre	Date
-------------	------------	--------	------

N° d'alerte	N° de CRSS	Centre	Date	Par	Création
-------------	------------	--------	------	-----	----------

Créer Fermer

- La liste des dernières interventions du CIS s'affiche en partie haute :

WebOps
Gestion Paramétrage Outils ?

Création des CRSS

	N° d'alerte	N° de CRSS	Centre	Date
☐	202102331001	112257	JOIGNY	15/02/2021
☐	202102330001	112256	CHAMPIGNELLES	15/02/2021
☐	202102329001	112255	VILLENEUVE/YONNE	15/02/2021
☐	202102329001	112255	JOIGNY	15/02/2021
☐	202102327001	112253	AUXERRE	15/02/2021
☐	202102325001	112251	AUXERRE	15/02/2021
☐	202102321001	112247	SENS	15/02/2021

	N° d'alerte	N° de CRSS	Centre	Date	Par	Création
1	202102246001	112172	JOIGNY	13/02/2021		15/02/2021
2	202100997001	110923	DD SIS	19/01/2021		15/02/2021
3	202101023001	110949	DD SIS	20/01/2021		15/02/2021
4	202102329001	112255	CERISIERS	15/02/2021		15/02/2021
5	202102328001	112254	MIGENNES	15/02/2021		15/02/2021
6	202102332001	112258	ANCY LE FRANC	15/02/2021		15/02/2021
7	202102324001	112250	TOUCY	15/02/2021		15/02/2021

Créer Fermer

- Cocher la (les) interventions à créer puis cliquer sur « Créer » :

WebOps
Gestion Paramétrage Outils ?

Création des CRSS

	N° d'alerte	N° de CRSS	Centre	Date
☐	202102331001	112257	JOIGNY	15/02/2021
☒	202102330001	112256	CHAMPIGNELLES	15/02/2021
☐	202102329001	112255	VILLENEUVE/YONNE	15/02/2021
☐	202102329001	112255	JOIGNY	15/02/2021
☐	202102327001	112253	AUXERRE	15/02/2021
☐	202102325001	112251	AUXERRE	15/02/2021
☐	202102321001	112247	SENS	15/02/2021

	N° d'alerte	N° de CRSS	Centre	Date	Par	Création
1	202102332001	112258	TONNERRE	15/02/2021		15/02/2021
2	202102246001	112172	JOIGNY	13/02/2021		15/02/2021
3	202100997001	110923	DD SIS	19/01/2021		15/02/2021
4	202101023001	110949	DD SIS	20/01/2021		15/02/2021
5	202102329001	112255	CERISIERS	15/02/2021		15/02/2021
6	202102328001	112254	MIGENNES	15/02/2021		15/02/2021
7	202102332001	112258	ANCY LE FRANC	15/02/2021		15/02/2021

Créer Fermer

- L'intervention cochée est transférée de la fenêtre haute à la fenêtre basse.
- Noter le numéro de CRSS attribué puis cliquer sur « Fermer » :

WebOps

Gestion Paramétrage Outils ?

Création des CRSS

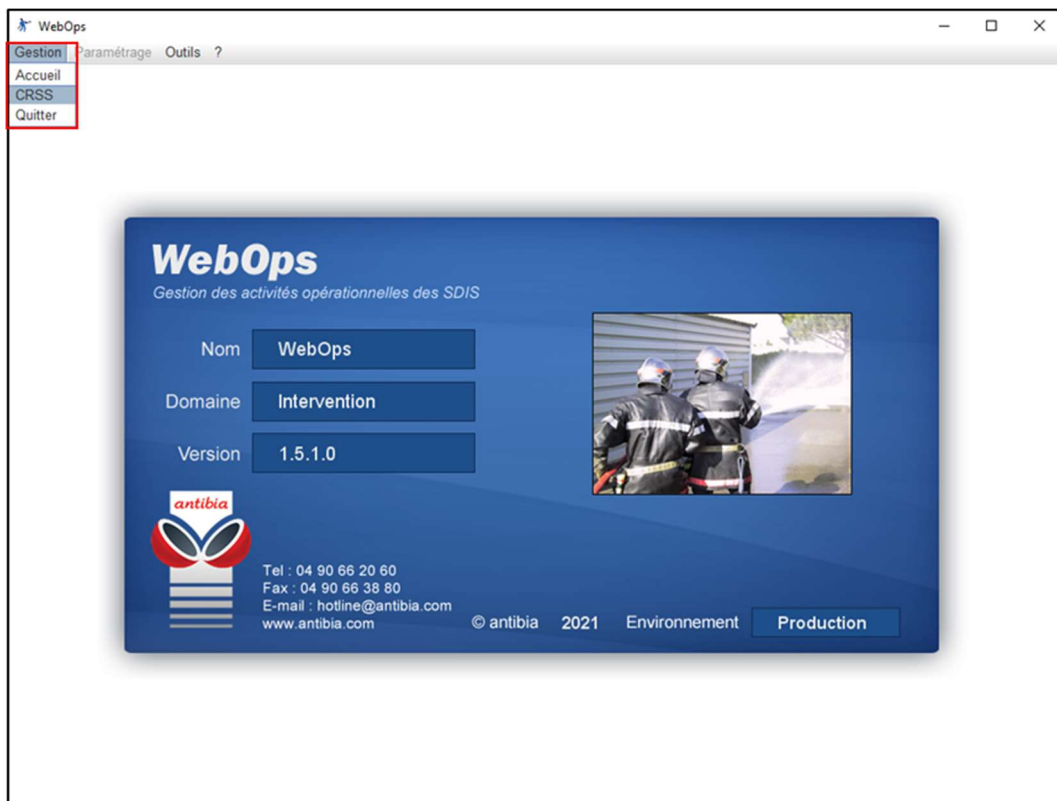
	N° d'alerte	N° de CRSS	Centre	Date
☐	202102339001	112265	CHARNY	15/02/2021
☐	202102339001	112265	AUXERRE	15/02/2021
☐	202102338001	112264	VILLENEUVE/YONNE	15/02/2021
☐	202102337001	112263	JOIGNY	15/02/2021
☐	202102336001	112262	AUXERRE	15/02/2021
☐	202102335001	112261	SENS	15/02/2021
☐	202102335001	112261	DD SIS	15/02/2021

	N° d'alerte	N° de CRSS	Centre	Date	Par	Création
2	202102330001	112256	CHAMPIGNELLES	15/02/2021		15/02/2021
3	202102332001	112258	TONNERRE	15/02/2021		15/02/2021
4	202102246001	112172	JOIGNY	13/02/2021		15/02/2021
5	202100997001	110923	DD SIS	19/01/2021		15/02/2021
6	202101023001	110949	DD SIS	20/01/2021		15/02/2021
7	202102329001	112255	CERISIERS	15/02/2021		15/02/2021
8	202102328001	112254	MIGENNES	15/02/2021		15/02/2021

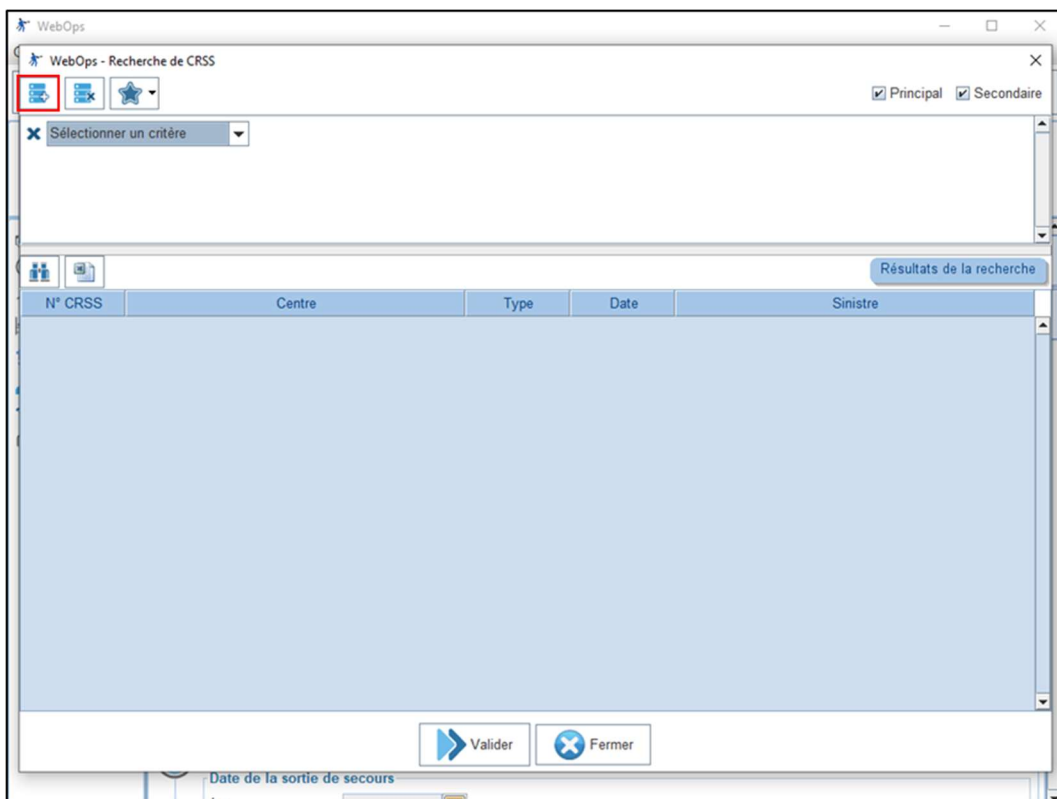
Créer Fermer

COMMENT remplir un CRSS

- Cliquer sur « Gestion » puis « CRSS » :



- Rechercher les interventions en cliquant sur l'icône ci-dessous :



- « Sélectionner un critère » comme « Numéro de CRSS » (1).
- Inscrire le numéro noté précédemment à l'issue de la création du CRSS (2).
- Cliquer sur l'icône « Jumelle ».

NB : Il est possible de retrouver le CRSS avec d'autres critères qui se trouvent dans le menu déroulant.

Le CRSS s'affiche.

- Cliquer sur la ligne correspondante (3) puis sur « Valider » (4) :

WebOps - Recherche de CRSS

Principal Secondaire

Numéro de CRSS 1 Egal à 112256 2

CRSS trouvé(s) : 1

N° CRSS	Centre	Type	Date	Sinistre
112256 3	CHAMPIGNELLES	Principal	15/02/21	Altération de la conscience

4 Valider Fermer

Date de la sortie de secours

Si l'intervention est présente 2 fois (2 lignes avec le même CIS), supprimer un CRSS. Pour supprimer un CRSS, ouvrir celui qui semble vide. Une fois ouvert, cliquer sur l'icône « Supprimer » :

WebOps - Recherche de CRSS

CRSS trouvé(s) : 2

N° CRSS	Centre	Type	Date	Sinistre
50206913	LIGNY LE CHATEL	Principal		
112208	LIGNY LE CHATEL	Principal	Sun Feb 14 13...	Relevage de personne

4 Valider Fermer

Le CRSS est ouvert, il est possible de débiter sa rédaction.
Les données dans le bandeau supérieur sont pré-remplies :

WebOps

Gestion Paramétrage Outils ?

CRSS n° : 202102330001

Clôturer

Numéro de CRSS 112256 Centre CHAMPIGNELLES (CS) Date de l'intervention 15/02/2021

Nb de CS sortis en renfort 0 Nb de victimes 0

Nb d'engins 1 Nb d'effectifs 3

Identification

Identification

Numéro du compte-rendu 112256 Centre CHAMPIGNELLES

Numéro du compte-rendu CS Alerte 202102330001

Type de compte-rendu ☒ Principal ☐ Secondaire

Commune 89073 Champignelles

Numéro et rue

Sous sol - Etage ☐ Sous-sol ☐ Etage Niveau

Distance CS-Lieu d'intervention km

Centre sorti en renfort

Déroulement

Date de la sortie de secours

Le 15/02/2021

Identification

La partie identification comporte elle aussi des données pré-remplies. Vérifier la concordance avec la réalité.

1. Numéro du compte-rendu CS. Il s'agit du numéro d'intervention du centre depuis le début de l'année en cours.
2. Type de compte-rendu. Cocher « Principal » pour les engins engagés en premier départ (et pour les COS successifs) et « Secondaire » pour les engins engagés en renfort (Type N pour normal ou R pour renfort, dans le tableau des moyens engagés sur Intranet).
3. Il s'agit de l'adresse de l'intervention. Vérifier la commune, le numéro et le nom de la rue. Si besoin les préciser (lieu-dit).
4. Sous-sol – Etage : préciser. Ex : sous-sol niveau -2.
5. Distance CS-Lieu d'intervention : à remplir.
6. Centre sorti en renfort : vérifier la concordance avec la réalité (CPI compris).

Laisser les CIS inscrits même s'ils n'ont pas assuré le départ. Si des engins extérieurs au SDIS sont intervenus, choisir « AUTRES SDIS » dans le menu déroulant. Cliquer sur l'icône 7 pour ajouter un CIS.

Identification

Numéro du compte-rendu 112256 Centre CHAMPIGNELLES

1 Numéro du compte-rendu CS 030 Alerte 202102330001

2 Type de compte-rendu ☒ Principal ☐ Secondaire

3 Commune 89073 Champignelles

Numéro et rue

4 Sous sol - Etage ☐ Sous-sol ☐ Etage Niveau 0

5 Distance CS-Lieu d'intervention 0.5 km

7

6 Centre sorti en renfort

Déroulement

La partie déroulement comporte les données horaires pré remplies, recensées dans la main courante du logiciel d'alerte par le biais des status ANTARES. Ces données ne peuvent pas être modifiées par le rédacteur du CRSS. En cas de d'écart avec la réalité, contacter le CTA-CODIS, pour faire modifier les horaires.

Déroulement	
Date de la sortie de secours	
Le	15/02/2021
Début de la sortie de secours	
Le	15/02/2021 à 10:54
Alerte	
Le	15/02/2021 à 11:09
Acquit de présence	
Sortie de secours	
Départ du centre	15/02/2021 à 11:18
Arrivée sur les lieux	15/02/2021 à 11:19
Départ des lieux	15/02/2021 à 11:47
Fin de la sortie de secours	
Le	15/02/2021 à 14:14

Intervention

1. Nature de la raison de la sortie : cette nature ne peut pas être changée, c'est celle du ticket de départ envoyé par le CTA-CODIS. Elle est choisie en fonction des éléments recueillis par l'opérateur auprès du requérant.

2. Nature réelle de la raison de la sortie : cette nature peut être modifiée. Elle permet de décrire l'intervention réellement effectuée. Elle doit caractériser l'élément le plus représentatif de celle-ci (au plus fort de l'intervention et en privilégiant tout caractère particulier). Les natures sont classées dans le logiciel par ordre alphabétique mais le tableau des natures d'interventions (Annexe 2) permet de faire le choix le plus adapté. Les natures grisées et barrées ne sont plus à utiliser.

Par défaut, la nature réelle correspond à la nature de la raison de la sortie. Le rédacteur du CRSS vérifie la concordance entre les deux et opère un changement si la situation qu'il a rencontrée ne correspond pas.

The screenshot shows a software window titled 'Intervention'. On the left, there is a sidebar with a tree view containing 'Raison de la sortie', 'Lieux', 'Niveau principal', 'Précision', and 'Victimes'. The main area displays a table with two columns: the first column lists reasons for intervention, and the second column lists the corresponding nature. The first two rows are highlighted in blue.

Raison de la sortie	Nature
1 Nature	Altération de la conscience
2 Nature réelle	Altération de la conscience
Lieux	Altération de la conscience
Niveau principal	Animal blessé
Précision	Animal présentant un danger
	Appel SAMU urgence vitale
	Arrêt Cardio Respiratoire
	Ascenseur bloqué
	Asphyxie par pendaison
	Assistance Train

Précision sur les natures suivantes :

- **Fausse alerte** : les moyens engagés sur les lieux de l'intervention constatent une fois arrivés sur les lieux de l'intervention supposée que l'alerte des secours n'est pas justifiée. Il s'agit d'une fausse information de nature à provoquer volontairement une intervention inutile des secours.
- *Exemple : vous êtes engagés pour feu de broussailles. Arrivés sur les lieux, vous ne trouvez pas d'incendie et aucune trace d'un feu ayant existé à cette adresse. Personne n'attend les secours. Après confirmation d'appel et d'adresse, il s'agit d'une fausse alerte.*
- **Alerte motivée** : les moyens engagés sur intervention constatent après reconnaissance que l'alerte des secours est justifiée, mais ne nécessite aucune action technique ou mise en œuvre de matériel par les sapeurs-pompiers.
Exemple : Vous êtes engagés en VTU pour personne ne répondant pas aux appels. A votre arrivée, la personne ouvre la porte. Elle explique que son téléphone est en panne, ses proches se sont inquiétés de ne pas pouvoir la joindre.
- **Départ annulé par le CTA** : les moyens engagés sont annulés en cours de route par le CTA/CODIS.

Victimes

Conformément au guide ORSEC NOVI, une victime est une personne présente sur les lieux de l'évènement, pouvant présenter un dommage physique ou psychique, directement causé par celui-ci. Elle est catégorisée selon son état par les secours en « blessée », « décédée » ou « impliquée ».

Il appartient au COS de déterminer si les témoins d'un sinistre doivent être considérés comme impliqués ou non.

Elle peut aussi être qualifiée malade, après régulation SAMU.

La première ligne (1) indique le bilan de l'intervention avec le nombre de personnes impliquées et le nombre de personnes secourues indemnes. Cette ligne n'est pas à utiliser. Le compte-rendu en fin de rapport devra apporter le nombre exact de victimes.

Cliquer sur « Ajouter » (2) pour saisir l'identité de la victime, et remplir les champs demandés :

- **Adresse** : c'est l'adresse du domicile principal de la victime.
- **Date de naissance** : à saisir sous la forme JJ/MM/AAAA, ou en utilisant l'icône du calendrier.
- **Sexe** : Cocher M pour masculin et F pour féminin. Laisser la case blanche si indéterminé.
- **État** : L'état est fonction de la régulation médicale. Choisir entre :
 - Case vide : indemne ;
 - « UR » : ne nécessite pas la présence d'un moyen médical, peut être transporté par les SP seuls ;
 - « UA » : présence d'un moyen médical sur les lieux et/ou pendant le transport de la victime (personnel SMUR, ISP, victime perfusée) ;
 - « DCD » : le décès de la victime a été constaté par un médecin ;
 - « Décharge » : le refus de soins et/ou de transport est précisé dans la fiche bilan.
- **Transporté sur CH** : une liste prédéfinie de 18 établissements les plus proches permet de préciser l'établissement de soins vers lequel la victime est transportée.
 - « Autres destinations » : cas d'une victime transportée sur un établissement plus lointain.
 - « Laissée sur place » : cas d'une victime impliquée non blessée. Exemple : personne indemne après relevage, bilan et régulation.
 - « Signature de décharge » : la victime aurait besoin de soins et/ou d'un transport mais après régulation, elle a signé la décharge de responsabilité se trouvant sur la fiche bilan.

	Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Date de naissance	Sexe	Etat	Transporté sur CH
1							M	UR	CH SENS

Engins

La liste des engins de la structure concernée est pré-remplie. Vérifier la concordance avec la réalité. Tous les horaires doivent être renseignés.

La case « protocole » est réservée aux VSAV ayant effectué les soins dans le véhicule et/ou le transport d'une victime. Elle correspond au temps de nettoyage de l'engin en retour d'intervention (durée forfaitaire 15 minutes).

Inscrire les kilomètres parcourus pour chaque engin, correspondants aux carnets de bord des véhicules.



The screenshot shows a software window titled "Engins". Inside, there is a table with the following columns: "Type engin", "N° Départ", "Alerte le", "à", "Départ le", "à", "Retour le", "à", "Protocole", and "Kms". The first row of data contains the following values: "1", "VSAV", "1", "15/02/2021", "11:09", "15/02/2021", "11:18", "15/02/2021", "14:14", a checked checkbox, and "134". Below the table is a large, empty light blue rectangular area.

	Type engin	N° Départ	Alerte le	à	Départ le	à	Retour le	à	Protocole	Kms
1	VSAV	1	15/02/2021	11:09	15/02/2021	11:18	15/02/2021	14:14	☒	134

Effectifs

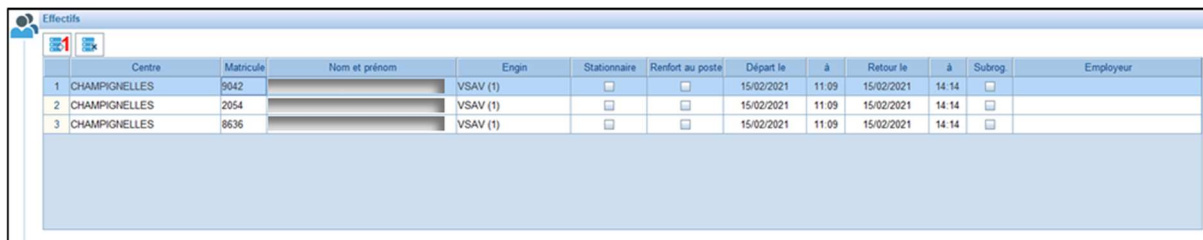
S'assurer que l'ensemble des agents présents sur intervention sont affectés à un engin.

La case « Stationnaire » n'est plus à utiliser.

La case « Renfort au poste » est à cocher dans le cas d'un agent s'étant rendu au CIS suite à un déclenchement pour « Ultime secours » et n'ayant pas participé à l'opération.

Cliquer sur « ajouter » (1) puis inscrire le nom du SP et valider. Le matricule du SP apparaît automatiquement. Ajouter l'engin auquel il est affecté.

En ce qui concerne les agents ayant un double statut (SPP/SPV), s'assurer que leur matricule correspond à leur statut au moment de l'intervention.

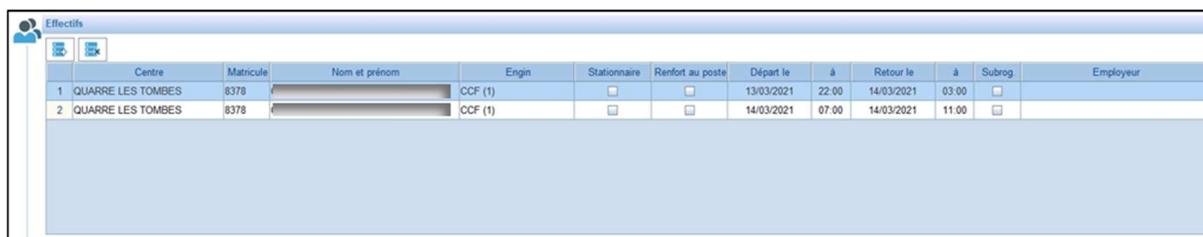


	Centre	Matricule	Nom et prénom	Engin	Stationnaire	Renfort au poste	Départ le	à	Retour le	à	Subrog	Employeur
1	CHAMPIGNELLES	9042		VSAV (1)	☐	☐	15/02/2021	11:09	15/02/2021	14:14	☐	
2	CHAMPIGNELLES	2054		VSAV (1)	☐	☐	15/02/2021	11:09	15/02/2021	14:14	☐	
3	CHAMPIGNELLES	8636		VSAV (1)	☐	☐	15/02/2021	11:09	15/02/2021	14:14	☐	

Cas particulier des relèves de personnel :

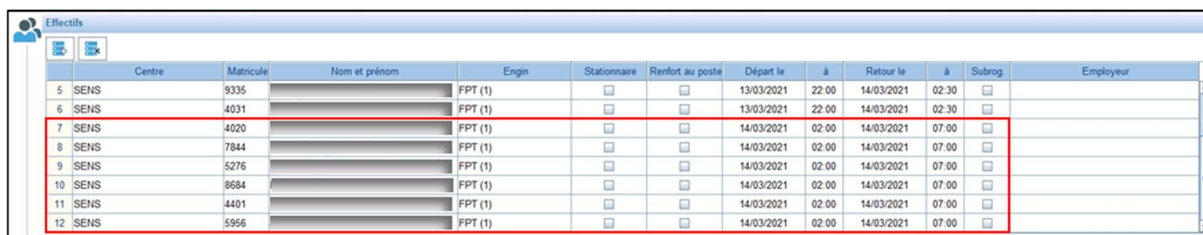
Un agent peut avoir participé à l'intervention à différents moments. Il peut donc apparaître sur plusieurs lignes différentes, à des engins différents.

Exemple : Un SP est engagé à 22h00 avec le CCF sur un feu de stockage de paille isolé. Il est relevé à 03h00. Il revient le lendemain à 07h00 jusqu'à 11h00. Il apparaîtra donc sur 2 lignes différentes.



	Centre	Matricule	Nom et prénom	Engin	Stationnaire	Renfort au poste	Départ le	à	Retour le	à	Subrog	Employeur
1	QUARRE LES TOMBES	8378		CCF (1)	☐	☐	13/03/2021	22:00	14/03/2021	03:00	☐	
2	QUARRE LES TOMBES	8378		CCF (1)	☐	☐	14/03/2021	07:00	14/03/2021	11:00	☐	

Exemple : Une relève de 6 SP est engagé en VTP sur un feu de bâtiment industriel de 02h00 à 07h00, ils remplacent le personnel du FPT et terminent l'intervention. Ils seront affectés à l'engin du personnel relevé, avec les horaires de départ du VTP et de rentrée du FPT.



	Centre	Matricule	Nom et prénom	Engin	Stationnaire	Renfort au poste	Départ le	à	Retour le	à	Subrog	Employeur
5	SENS	9335		FPT (1)	☐	☐	13/03/2021	22:00	14/03/2021	02:30	☐	
6	SENS	4031		FPT (1)	☐	☐	13/03/2021	22:00	14/03/2021	02:30	☐	
7	SENS	4020		FPT (1)	☐	☐	14/03/2021	02:00	14/03/2021	07:00	☐	
8	SENS	7844		FPT (1)	☐	☐	14/03/2021	02:00	14/03/2021	07:00	☐	
9	SENS	5276		FPT (1)	☐	☐	14/03/2021	02:00	14/03/2021	07:00	☐	
10	SENS	8684		FPT (1)	☐	☐	14/03/2021	02:00	14/03/2021	07:00	☐	
11	SENS	4401		FPT (1)	☐	☐	14/03/2021	02:00	14/03/2021	07:00	☐	
12	SENS	5956		FPT (1)	☐	☐	14/03/2021	02:00	14/03/2021	07:00	☐	

Les horaires de chaque agent sont modifiables à partir du moment où ils ne dépassent pas l'heure de sortie et l'heure de rentrée de l'engin auquel ils sont affectés.

Cas des subrogations :

Certains SPV bénéficient d'une autorisation permettant de partir en intervention pendant les heures de travail (convention Agent/SDIS/Employeur). Cette autorisation peut faire l'objet d'une subrogation à l'employeur. Cela signifie que les indemnités générées pendant le temps de travail sont reversées à l'employeur. Dans ce cas, veiller à détailler les plages horaires.

Exemple : L'agent travaille de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Il est parti en intervention de 10h00 à 15h00. Il faudra saisir 3 lignes différentes, en évitant le chevauchement des horaires.

Effectifs												
	Centre	Matricule	Nom et prénom	Engin	Stationnaire	Renfort au poste	Départ le	à	Retour le	à	Subrog	Employeur
1	AUXERRE	5810		VSAV (1)	☐	☐	12/03/2021	10.00	12/03/2021	12.00	☒	SDIS DE L'YONNE
2	AUXERRE	5810		VSAV (1)	☐	☐	12/03/2021	12.01	12/03/2021	13.29	☐	
3	AUXERRE	5810		VSAV (1)	☐	☐	12/03/2021	13.30	12/03/2021	15.00	☒	SDIS DE L'YONNE

Divers

1. Personnalités présentes : Inscrire les représentants de l'Etat tels que Préfet, sous-Préfet, directeur de cabinet, Maire, adjoint au Maire ou les responsables d'établissements. Les services partenaires seront mentionnés dans la partie compte-rendu.
2. Forces de polices présentes : Cocher Police (y compris Police municipale) ou Gendarmerie.
3. SMUR : Cocher Oui ou Non. Si oui, préciser son origine.
4. Opération : Cocher « Oui » pour toute intervention payante et nécessitant l'emploi du formulaire papier « intervention des sapeurs-pompiers soumise à participation aux frais ». Lors d'une intervention susceptible d'être payante, le COS peut cocher « Non », mais doit justifier la raison dans la partie compte-rendu.
5. Sinistré : Inscrire l'identité de la personne ou l'organisme dont les biens ont subi un dommage, et son adresse principale. Il s'agit le plus souvent du locataire ou du propriétaire. Indiquer leur présence sur les lieux. Veiller à compléter toutes les rubriques. Ces informations permettent de répondre aux demandes d'attestation d'intervention par les compagnies d'assurances.

The screenshot shows a software interface for the 'Divers' section. It includes several form fields and a table, with red numbers 1 through 5 indicating specific sections corresponding to the instructions above.

- 1 Personnalités présentes**: A single-line text input field.
- 2 Force de police présentes**: Two checkboxes labeled 'Police' and 'Gendarmerie'.
- 3 Smur**: Two radio buttons labeled 'Oui' and 'Non', followed by a text input field for origin.
- 4 Opération**: A group box containing:
 - 'Opération payante' with radio buttons 'Oui' and 'Non'.
 - 'Nom' with a text input field.
 - 'Adresse' with a text input field.
 - 'CP et Ville' with a text input field.
- 5**: A table with four columns: 'Nom du sinistré', 'Adresse 1', 'Adresse 2', and 'CP et Ville'. The table body is currently empty.

Compte-rendu

- Le compte-rendu est rédigé de manière factuelle, claire et précise (je vois, je fais).
- Il doit contenir les circonstances, le bilan humain et matériel, ainsi que les conséquences du sinistre.
- Il peut également préciser les éléments sauvegardés ou préservés par l'action des secours.
- Les cases « Indemnités » et « Carburant » ne doivent pas être remplies.
- Le rédacteur du CRSS indique son nom dans la case « Rapport saisi par ».

Les éléments pouvant être intégrés dans le compte-rendu sont fonction des natures d'intervention (liste non exhaustive) :

SAP	➤ Bilan circonstanciel ; ➤ Etat de la victime ; ➤ Gestes effectués ; ➤ Destination de la victime ; ➤ Déclenchement téléassistance : préciser société prestataire.
ACC	➤ Nombre et type de véhicules, leur position (toit, côté), leur emplacement (champ, fossé, voie de circulation, ...) ; ➤ Nombre et état des victimes ; ➤ Précision sur les victimes : sortie du véhicule, éjectée, non-incarcérée, piégée, incarcérée ; ➤ Circonstances particulières (feu, ravin, eau, matière dangereuses, ...) ➤ Protection/ balisage d'urgence ; ➤ Présence des services autoroutiers ; ➤ Référence des plaques d'immatriculation ; ➤ Ascenseur : relever le numéro de l'ascenseur et la société de maintenance.
INC	➤ Nature et importance du feu (indiquer contenant et contenu en feu) ; ➤ Destination et nombre d'étages du bâtiment ; ➤ Dimensions du sinistre (étage, surface sinistrée) ; ➤ Nombre et état des victimes ; ➤ Nombre de sauvetages/mises en sécurité/évacuation ; ➤ Relogement / chômage technique – nombre de personnes ; ➤ Dispositif mis en œuvre (nombre et type de lances en manœuvre – type d'alimentation) ; ➤ Valeurs en cas de relevés (température, nombre de PPM, pourcentage de LIE) et appareil utilisé ; ➤ Feu de véhicule : préciser l'énergie du véhicule, relever les immatriculations ; ➤ Gestionnaires des réseaux : gaz, électricité, eau et leurs actions.
OD RTN	➤ Nature de la demande de secours (circonstances) ; ➤ Actions mises en œuvre – matériel utilisé ; ➤ Impact sur l'environnement.

A partir du niveau chef de groupe, le chef de groupe précisera sa prise de COS. Il est possible d'ajouter la sectorisation, les idées de manœuvres, les dispositifs mis en place, les successions de COS,...

ANNEXES

Annexe 1 - Exemples de choix de nature réelle d'intervention

SITUATION RENCONTREE	ANALYSE ET CHOIX DE LA NATURE REELLE D'INTERVENTION
----------------------	---

Cas concret intervention AVP

Départ pour accident routier AVP 1 VL seule. Quelques dégâts matériels sur le VL, pas de transport pour les victimes	Véritable accident, donc pas fausse alerte. Action des SP réalisées (balisage, bilan, ...) donc pas alerte motivée Nature la plus proche : accident routier
Départ pour blessé VP sur appel d'un passant. Une personne a fait une chute de vélo avec blessures légères	Chute de vélo avérée, bilan de la victime par VSAV. Nature la plus proche : AVP 2 roues impliqué

Cas concret intervention INC

Départ pour fumée suspecte Feu de corbeille à papier dans une maison, éteint avant l'arrivée des SP.	Véritable incendie, donc pas fausse alerte. Action des SP : ventilation du local donc pas alerte motivée Nature la plus proche : feu de poubelle
Départ pour feu d'appartement Il s'agissait d'aliments laissés sur le feu.	Action des SP possibles : reconnaissance, ventilation, donc ce n'est pas alerte motivée. Nature la plus proche : fumée suspecte ou odeur suspecte

Cas concret intervention SAP

Départ pour personne ne répondant pas aux appels . Après enquête de voisinage, le VTU demande l'EPA en renfort. Celle-ci permet l'accès par un velux ouvert. Après reco, aucune personne à l'intérieur	Ce n'est pas une fausse alerte. Action technique des SP (reconnaissance par EPA) donc pas alerte motivée. Nature la plus proche : personne ne répondant pas aux appels Si la victime se présente avant ou le voisinage nous informe de l'absence : alerte motivée
Départ pour déclenchement de téléassistance La société requérante nous informe de la chute d'une personne à son domicile Après relevage et bilan, la victime reste à son domicile	Relevage
Départ pour déclenchement de téléassistance . L'appel est transmis par le SAMU. A l'arrivée des SP, ils constatent que la personne a appuyé sur son dispositif par inadvertance.	Ce n'est pas une fausse alerte, ni une alerte motivée. Il y a bien eu déclenchement de la téléassistance .

Annexe 2 - Listes des natures d'intervention WebOps (les natures grisées ne sont plus à utiliser).

SAP	CIRCONSTANCES PARTICULIERES	Arrêt cardio-respiratoire
		Détresse respiratoire
		Altération de la conscience
		Accouchement imminent ou en cours
		Femme en couche
		Hémorragie
		Section complète de membre
		Ecrasement de membre/ensevelissement
		Prompt secours
		Traumatisme grave
		Asphyxie par pendaison
		Blessé par arme blanche ou à feu
		Intox collective
		Intox CO
		Autre intoxication
		Noyade
		Noyé
		TS avec risque imminent
		Electrisation/Electrocution/Foudroiement
		Electrisation / Electrocution
		Brûlé
		SAP en milieu isolé
		SAP en milieu périlleux
		SAP en milieu souterrain
		Attentat
		Tireur isolé
		Nombreuses victimes
	VOIE PUBLIQUE/ LIEU PUBLIC	Blessé lieux publics
		Blessé milieu sportif
		Blessé terrain de sport
		Blessé VP/Lieu public
		Malade lieu public
		Malade milieu sportif
		Malade terrain de sport
		Malade VP/Lieu public
	AVEC ACTION SUR OUVRANT	Niv. Inf ou égal R+2 personne ne répondant pas aux appels
		Niv sup R+2 personne ne répondant pas aux appels

		Niveau inf ou égal à R+2 pers. Ne rép. Pas aux appels avec ouv. De porte
		Niveau sup R+2 pers. Ne rép. Pas aux appels avec ouv. De porte
		Ouverture de porte avec victime inf ou égal à R+2
		Ouverture de porte avec victime niveau inf ou égal à R+2
		Ouverture de porte avec victime niveau sup R+2
		Ouverture de porte avec victime sup R+2
	SUR DEMANDE DU SAMU	UPH 1 AVC
		UPH 1 Douleurs Abdominales Aigues
		UPH 1 Douleurs Thoraciques
		UPH 1 Insuffisant Respiratoire Chronique
		UPH 1 Intoxication médic. Sans détresse vitale
		UPH 1 Malaise chez Diabétique Connu
		UPH 1 Traitement de la Douleur
		UPH 1 Urgences Psychiatriques
		UPH 2 (carence de privé)
		UPH 3 (carence de privé)
		COVID19 - Suspicion
		Transfert DZ
		Appel SAMU urgence vitale
		Blessé carence de privé
		Blessé lieu public (sur décision du médecin)
		Blessé lieux publics (sur décision du médecin)
		Blessé sur lieu de travail (sur décision du médecin)
		Blessé à domicile (sur décision du médecin)
		Carence de privé
		Malade carence de privé
		Malade lieu public (sur décision du médecin)
		Malade lieux publics (sur décision du médecin)
		Malade sur lieu de travail (sur décision du médecin)
		Malade sur lieu de travail (sur décision du médecin)
		Malade à domicile (sur décision du médecin)
	ASSISTANCE	Aide de personne
		Relevage de personne
		Recherche de personne
		Déclenchement de téléassistance
		Renfort brancardage – privé
		Renfort brancardage - privé
		Renfort SAP

ACC	ROUTIER	Piéton renversé
		AVP 2 roues impliqué
		AVP 2 roues impliqués
		Accident routier
		Accident routier
		Carambolage
		AVP avec PL impliqué
		AVP avec transport en commun
	TRAIN	Acc. Personne sous un train
		ACC personne sous un train
		ACC. Train avec TMD
		ACC train de marchandises
		ACC train de voyageurs
		ACC train avec TMD
		Acc. Train de marchandises
		Acc. Train de voyageurs
	AVION	Chute d'aéronef
		Chute d'aéronef ultra léger motorisé
		Déclenchement plan SATER
	BATEAU	Accident fluvial
		Embarcation avec occupant menaçant de couler
		Embarcation en difficulté
	TELEPORTAGE	Ascenseur bloqué
		Accident de téléportage
		ACC de manège forain
	CIRCONSTANCES PARTICULIERES	AVP avec TMD
		AVP avec VL immergée
	VOYAGEURS/ NAUFRAGES	Assistance train

INC	VOIE PUBLIQUE	Feu de poubelle extérieur
	HABITATION INDIVIDUELLE	Feu de conduit de cheminée
		Feu de comble/toiture
		Feu de combles/toitures
		Feu d'habitation individuelle
		Feu d'habitation
	HABITATION COLLECTIVE / IMMEUBLE	Feu de cave
		Feu de local à poubelle
		Feu de local à poubelles
		Feu d'appartement
		Feu dans une habitation collective
		Feu d'habitation collective
	ERP	Feu dans un ERP sans locaux à sommeil
		Feu dans un ERP avec locaux à sommeil
	INDUSTRIE	Feu de local artisanal
		Feu de bat industriel sans TMD
		Feu de bât. Industriel sans TMD
		Feu de bat industriel avec TMD
		Feu de bât. Industriel avec TMD
		Feu de garage automobile
	AGRICOLE	Feu de bat agricole sans habitation
		Feu de bât. Agricole sans habitation
		Feu de bat agricole avec habitation
		Feu de bât. Agricole avec habitation
		Feu de cellules à grain/ silo
		Feu de cellules à grains/silo
	ESPACES NATURELS	Feu de broussailles
		Feu de chaumes
		Feu de culture sur pied
		Feu de forêt
		Feu de stockage de paille isolé
		Feu de décharge/ déchetterie
		Feu de décharge/ déchetterie
	VEHICULES	Feu de véhicule
		Feu de véhicule GPL

		Feu de véhicule agricole
		Feu de véhicule avec TMD
		Feu de PL sans TMD
		Feu de PL avec TMD
	TRAIN	Feu de train
	AVION	Feu d'aéronef
	BATEAU	Feu de bateau
	RISQUE GAZ	Fuite de gaz
		Fuite de gaz P.G.R.
		Fuite de gaz sur bouteille/citerne
		Fuite de gaz sur bouteille / citerne
	RISQUE INC/EXPL	Déclenchement Alarme Incendie
		Déclenchement Alarme Incendie (industrie/ERP)
		Déclenchement DAAF
		Détection explosimétrie
		Risque d'explosion ou incendie sur appareil de chauffage
		Risque d'explosion sur réserve hydrocarbure
		Risque d'explosion sur réserve d'hydrocarbure
		Risque explosion ou incendie sur appareil de chauffage
	CIRCONSTANCES PARTICULIERES	Faits dus à l'électricité
		Feu de lieu de culte
		Feu de parking souterrain
		Explosion
		Bruits suspects
		Odeur suspecte
		Lueur suspecte
		Fumée suspecte
		Feu sans indication précise du requérant
		RCCI-RPAI
		Renfort Incendie

OD - RTN	ANIMAUX	Animal blessé
		Animal présentant un danger
		Capture d'1 NAC
		Capture d'1 reptile
		Capture d'1 reptile /NAC
		Nid d'insectes
		Sauvetage d'animaux en milieu aquatique
	PROTECTION DES BIENS	Dégagement de VP
		Dégagement de la VP
		Matériaux menaçant de chuter
		Protection bâchage
		Protection bâchage
		Fuite d'eau
		Inondation
		Engagement PLG sans notion d'urgence
		Pollution aquatique
		Pollution aérienne
		Pollution terrestre
		Pollution réseau d'eau
		Protection des biens
	AUTRES	Opération diverse
		OD en milieu périlleux
		Ouverture de porte (sans notion d'urgence)
		Recherche/ récupération d'objets
	RISQUE EXPLOSIONS	Alerte à la bombe
		Engins explosifs
	RISQUES BATIMENTAIRES	Eboulement / Efondrement
		Eboulement/Effondrement
	RISQUES CHIMIQUES	Accident chimique
		Ecoulement d'un fluide
	RISQUES RADIOLOGIQUES	Accident radiologique

AUTRES NATURES REELLES	DUES A L'INTERVENTION	Renfort secteur opérationnel
		Alerte motivée
		Aucune intervention de notre part
		Fausse alerte
		Fausse alerte par malveillance
		Départ annulé par CTA
		Départ annulé par SAMU
		Départ manqué faute de personnel
	HORS INTERVENTION	"case vide"
		Exercice attentat
		Manœuvre
		Service de sécurité
		Service sécurité
		Essai

Annexe 3 - Exemples de compte-rendu CRSS

Rédaction d'un CRSS pour fuite d'eau

Avons procédé à l'assèchement d'un sous sol sur une superficie d'environ 25m² suite à une fuite sur tuyauterie. Local à usage professionnel pour la personne sinistrée.
Dégâts dans le sous sol : parquet 9m², moquette 12m² et plusieurs meubles.
L'électricité a été coupée par nos soins et doit être vérifiée dans la journée par un électricien avant d'être remise en service.

Rédaction d'un CRSS pour feu de cheminée

Feu dans un conduit de cheminée, avec insert, dans une maison R +1 + combles, éteint au moyen d'un seau pompe.
Reconnaissance effectuée sur l'ensemble du conduit visuellement et au moyen de la caméra thermique.
Il est demandé au propriétaire de ne pas rallumer et de faire contrôler le conduit par un spécialiste.
Aucun dégât.

Rédaction d'un CRSS pour secours à personne

A notre arrivée, nous sommes accueillis par le voisin. Celui-ci nous indique que la personne a chuté suite à une glissade, a fait une chute mécanique de sa hauteur. Elle nous attend dans sa cuisine, et présente des plaies au niveau de l'avant-bras et du coude.
Nous procédons au nettoyage ainsi qu'à l'emballage des blessures.
Après régulation samu par téléphone portable, nous effectuons le transport de la victime UR sur le CH de X.